



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

HONORAIRES DE L'AGENCE T.T.C

*Nouveaux honoraires applicables pour tous les mandats de vente signés à compter du 20 mars 2018.
Les honoraires sont à la charges de l'acquéreur et les prix des biens sont présentés honoraires d'agence inclus.*

Prix du bien vendu en euros :

▪ De 0 à 34 999 euros :	5 000 € maximum
▪ De 35 000 à 64 999 euros :	7 000 € maximum
▪ De 65 000 à 94 999 euros :	8 000 € maximum
▪ De 95 000 à 124 999 euros :	9 000 € maximum
▪ De 125 000 à 154 999 euros :	10 000 € maximum
▪ De 155 000 à 184 999 euros :	11 000 € maximum
▪ De 185 000 à 214 999 euros :	12 000 € maximum
▪ De 215 000 à 244 999 euros :	13 000 € maximum
▪ De 245 000 à 274 999 euros :	14 000 € maximum
▪ De 275 000 à 304 999 euros :	15 000 € maximum
▪ Supérieur à 305 000 euros :	5% maximum

Nous vous informons que l'agence ne détient pas de fonds.